XIV session de l'Examen Périodique Universel des droits humains
(22.10-07.11.2012)

39

**Examen de la Zambie**

Intervention du Cap-Vert A. BARROS

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions la délégation de la Zambie conduite par .....
.....
pour sa présentation de son rapport national.

Depuis son premier EPU la Zambie a présenté une invitation permanente aux détenteurs de mandats de procédures spéciales, signé un nombre significatif d'instruments internationaux des droits humains, créé des structures d'intervention et adopté des lois et des politiques pour contrer les situations prévalant, entre autres, en matière de violence sexiste, de la traite d'êtres humains, de l'éducation des enfants, et du VIH, et a adopté un plan d'action pour les droits humains à l'horizon de 2020. Ces faits constituent des progrès et certainement d'une détermination à les poursuivre.

Nous voudrions encourager la Zambie à ratifier les instruments internationaux signés, dont le protocole sur l'abolition de la peine capitale, à assurer l'application effective des lois et politiques adoptées, notamment en règlementant la loi sur la violence sexiste, à prendre des mesures fortes pour faire face au degré du surpeuplement carcéral et autres conditions de détention, et à approfondir et sécuriser l'éducation des enfants et leur protection contre tout traitement abusif.

La Zambie a explicité des besoins prioritaires d'assistance de la part de ses partenaires externes, et nous souhaitons qu'elle puisse l'obtenir en vue de la poursuite des progrès des droits humains dans le pays.

Merci, Monsieur le Président